

Mission

L'ingénieur en hygiène et sécurité assiste et conseille la direction d'une ou plusieurs structures d'établissement pour la mise en oeuvre de la politique de prévention des risques professionnels et de la protection de l'environnement (ICPE, déchets).

Activités principales

- ◆ Mettre en oeuvre la législation et la réglementation en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, de la protection de l'environnement et de sécurité contre l'incendie
- ◆ Proposer aux responsables (scientifiques, techniques, administratifs) toute mesure susceptible d'améliorer les conditions de travail et la prévention des risques professionnels et environnementaux et participer à leur mise en oeuvre.
- ◆ Piloter la démarche d'évaluation des risques
- ◆ Apporter un appui technique et réglementaire dans des opérations de construction, de réhabilitation, d'aménagement de locaux et/ou de bâtiment,
- ◆ Rechercher et analyser les causes d'accidents du travail et de maladies professionnelles,
- ◆ Organiser et procéder à des visites de sécurité avec les acteurs de prévention et rédiger un rapport technique d'observations et de recommandations,
- ◆ Coordonner la sécurité avec les établissements partenaires et les organismes de contrôle externes
- ◆ Elaborer des plans d'actions de formations à la prévention des risques. Rechercher, concevoir et diffuser des outils d'information, de formation à la prévention des risques
- ◆ Assurer la formation à la prévention des risques dans le cadre de formations initiales et continues (étudiants, nouveaux entrants, personnels...)
- ◆ Coordonner et animer le réseau des agents de prévention (assistants de prévention, correspondants sécurité etc.) de différentes structures d'établissement (unités de recherche, composantes etc.),
- ◆ Représenter si nécessaire le chef d'établissement auprès d'organismes externes de la prévention (collectivités, services extérieurs de prévention de secours et de contrôle).
- ◆ Piloter les achats de prestations de service et fournitures dans le domaine de la prévention et la sécurité
- ◆ Assurer une veille réglementaire et technologique

Compétences principales

Connaissances

- ◆ Connaissance approfondie des réglementations applicables aux établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche en matière de sécurité et santé au travail, sécurité incendie et d'environnement (codes du travail, de la construction, de l'environnement, de la santé publique...)
- ◆ Connaissance scientifique dans un domaine spécifique (physique, chimie, biologie, rayonnement, toxicologie, gestion du risque etc.)
- ◆ Connaissance générale des techniques de communication, d'animation de groupe et de management
- ◆ Connaissance générale dans le domaine de la qualité,
- ◆ Notions de bases des règles de gestion et de compatibilité
- ◆ Connaissance de l'organisation et des principales activités de l'établissement
- ◆ Connaissance des principaux partenaires avec lequel l'établissement est amené à collaborer.

Compétences opérationnelles

- ◆ Maîtriser les techniques de prévention des risques
- ◆ Gérer les situations d'urgence
- ◆ Concevoir et rédiger des documents techniques
- ◆ Dialoguer, communiquer, informer
- ◆ Anglais : compréhension écrite et orale niveau II

Formation professionnelle souhaitable

Hygiène et sécurité au travail, biologie, chimie, physique, environnement...

Tendances d'évolution

Apparition continue de risques émergents qui implique de solides bases scientifiques et une capacité à acquérir rapidement des connaissances nouvelles (nano matériaux, biotechnologie etc.).